



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Le Président

Monsieur Thierry REPENTIN
Conseiller régional
Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
1 Esplanade François Mitterrand
CS 20033
69269 LYON CEDEX 02

Nos réf. : DT19 I7375 L87858

Le Conseil régional, le 7 mai 2019

Monsieur le Conseiller régional,

Je tenais à m'adresser personnellement à vous afin d'évoquer la situation de la desserte TER de l'Avant-pays-savoyard et de vous tenir informés des initiatives prises par la Région pour répondre aux besoins de mobilité du territoire.

Je n'ignore pas les difficultés que la réduction du service ferroviaire a posées pour la plupart des usagers de la ligne TER Lyon-Chambéry. D'importants travaux en gare de la Part-Dieu et des réorganisations des TER entre Lyon et Chambéry ont eu un impact sur ce service, que la mise en place de cars de remplacement n'a que partiellement permis d'équilibrer.

Une mobilisation importante des élus du territoire et du collectif des usagers « Dutrainenavantpays73 », mais également d'autres acteurs locaux tels que l'Association Dauphinoise des Usagers du Train (ADUT) ou l'association « Territoires en action », se sont fait le relais des préoccupations de mobilité du territoire de l'Avant-pays-savoyard et du secteur de Pont-de-Beauvoisin (Isère). Dès le début de cette mobilisation et les premières sollicitations, nous avons eu à cœur d'apporter une réponse qui permette de garantir une desserte suffisante, en alertant la SNCF sur cette situation.

.../...

J'ai chargé Martine GUIBERT, Vice-présidente déléguée aux transports de la Région, en lien avec Marie-Pierre MONTORO-SADOUX et Cédric VIAL, conseillers régionaux, et avec les services régionaux de tout mettre en œuvre pour trouver les meilleures solutions possibles pour l'année 2019. Ils devront composer en tenant compte de la contrainte que nous imposent les travaux en gare de Lyon Part-Dieu. De nombreuses réunions techniques ou publiques ont eu lieu comme le 5 décembre à Domessin, le 18 décembre, le 6 février ou le 7 mars au Pont-de-Beauvoisin. Complétée par des rencontres et de nombreux échanges avec les différents interlocuteurs concernés, cette concertation a permis d'aboutir à d'importantes améliorations du service dès 2019 et de manière plus significative encore, pour 2020.

Concernant le service annuel 2019, 8 services ferroviaires supplémentaires ont été annoncés et mis en service par SNCF Mobilités depuis le 9 février, à destination de Chambéry ou Lyon. Dès le 9 juin prochain, d'autres améliorations seront apportées à la desserte ferroviaire, de façon à assurer aux usagers un service plus satisfaisant pendant cette période de transition. Les services de desserte en car compléteront cette offre et amélioreront son cadencement, sans pour autant se substituer au service ferroviaire.

Concernant le service annuel 2020, c'est-à-dire à partir de décembre prochain, l'objectif est que 100 % des dessertes ferroviaires en heure de pointe soient rétablis. La Région va en outre étudier, avec SNCF Mobilités et SNCF Réseau, les adaptations possibles de ce service sur la base des propositions qui lui ont été faites, lors de la rencontre du 7 mars dernier, par le collectif « Dutrainenavantpays73 ». Une attention particulière sera portée aux week-ends et milieux de journée, afin que l'ensemble des besoins de mobilité : domicile-travail, domicile-école, déplacements des étudiants et activités touristiques, soit bien pris en compte.

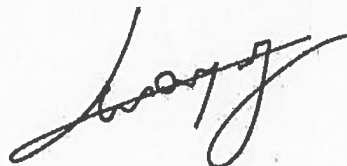
Durant cette période d'intenses discussions, j'ai entendu l'inquiétude des élus locaux et des usagers sur l'avenir des gares de Pont-de-Beauvoisin et de Lépin-le-Lac et de la desserte de l'Avant-pays-savoyard. Je tiens à rassurer les usagers et les élus de l'Avant-pays savoyard et de Pont-de-Beauvoisin (Isère) sur ma volonté de maintenir une desserte ferroviaire TER de qualité sur ce territoire. Je souhaite que cette desserte s'appuie principalement sur ces deux gares : c'est pourquoi je serai également attentif à ce que la période de travaux durant laquelle des perturbations ont été subies ne puisse pas servir de période de référence pour envisager l'avenir du service ferroviaire.

Par ailleurs, un distributeur de tickets sera installé avant l'été en gare de Lépin-le-Lac, répondant ainsi à une forte attente des usagers locaux et permettant de conforter le rôle de cette gare. En outre, les représentants de SNCF Mobilités ont donné des assurances aux usagers qui craignaient que le guichet de la gare de Pont-de-Beauvoisin soit fermé courant 2019.

.../...

Vous savez mon attachement à l'équité territoriale et aux territoires ruraux. Malgré les contraintes qui pèsent sur nous et particulièrement sur cette ligne, nous avons annoncé en décembre 2018 que nous ferions le maximum pour remédier à cette situation. Nous avons tenu nos engagements pour rétablir, dans la concertation, une desserte ferroviaire adaptée aux besoins de l'Avant-pays savoyard et du secteur de Pont-de-Beauvoisin (Isère). En matière de mobilité, la Région n'oublie aucun territoire.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller régional, en l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurent Wauquiez', with a stylized flourish at the end.

Laurent WAUQUIEZ